

Décision n° 2020/ **361^(bis)**/MINFI/ du **12 FEV 2020** portant constatation de la composition du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (Comité ITIE)

LE MINISTRE DES FINANCES, PRESIDENT DU COMITE ITIE,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n° 2016/017 du 14 décembre 2016 portant code minier ;
- Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret 2018/6026/PM du 17 juillet 2018 portant création, organisation et fonctionnement du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives,

DECIDE :

Article 1^{er}.- La Composition du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives, en abrégé « le Comité ITIE », est constatée ainsi qu'il suit :

I- MEMBRES REPRESENTANT LE SECTEUR PUBLIC ET PARAPUBLIC

1. Présidence de la République : Monsieur NOAH NDONGO Adolphe
2. Services du Premier Ministre : Monsieur EMINI Arnault Christian
3. Ministère en charge des finances : Monsieur ONGUENE ATEBA Olivier
4. Ministère en charge des mines : Monsieur BOYOGUENO Serge Hervé
5. Ministère en charge du développement local : Monsieur EDOU Olivier David
6. Ministère en charge de la justice : Monsieur SOH Maurice

7. Commission Nationale Anti-Corruption : Monsieur FEGUE EKANI Richard
8. Société Nationale des Hydrocarbures : Madame MOUKOKO MBONJO Clotilde Michèle

II- MEMBRES REPRESENTANT LE PARLEMENT ET LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES

Pour le Sénat

1. Sénatrice NKEZE Emilia KALEBONG
2. Sénateur ESSOMBA TSOUNGUI Elie-Victor

Pour l'Assemblée Nationale

1. Honorable KOA Luc
2. Honorable ZA'ABE Janvier

Pour les Collectivités Territoriales Décentralisées

1. Monsieur ADAMOU IYA Justin
2. Monsieur NTIMIN Oliver AKAN

III- MEMBRES REPRESENTANT LE SECTEUR PRIVE

1. ADDAX PETROLEUM Cameroon : Monsieur BEAUMONT Roger
2. Gaz du Cameroun : Monsieur BAYIHA BI KANA Luc
3. PERENCO Cameroun : Monsieur ABDOULAYE Wadjiri
4. NOBLE ENERGY Cameroon Ltd : Monsieur TOMICH John
5. COTCO : Monsieur WACK MBALLA Samson Jules
6. Fédération Minière du Cameroun : Monsieur MBIAM Emmanuel
7. Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat : Madame AVOMO épouse ABENE Victorine
8. Groupement Inter-patronal du Cameroun : Monsieur KOUETE Vincent

IV- MEMBRES REPRESENTANT LES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE

1. Conférence Episcopale Nationale du Cameroun : Monsieur SHULIKA BINLA Sylvanus

2. Conseil des Eglises Protestantes du Cameroun : Monsieur KOUNG à YOMBI André
3. Association Culturelle Islamique du Cameroun : Monsieur ABDOUL WAHABI MALIKI
4. Section camerounaise de *Transparency International* : Monsieur NJOH MANGA BELL Henri
5. Coalition camerounaise de *Publiez Ce Que Vous Payez* : Monsieur DONGMO Bernard
6. Union des Journalistes du Cameroun : Monsieur NGOME Blasius
7. Deux (2) représentants des autres organisations de la Société Civile intervenant dans le suivi des industries extractives
 - Centre Régional Africain pour le Développement Endogène et Communautaire : Monsieur MBALLA MBALLA Jean
 - Action for Governance over Natural Resources : Monsieur ESAMBE Livinus NJUME

Article 2.- La présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence puis insérée au journal officiel en français et en anglais.-

Yaoundé, le ~~12~~ 12 FEV 2020

Le Ministre des Finances

Président du Comité ITIE,



Louis Paul MOTAZE